

AUTORITÉ
DE SÛRETÉ
NUCLÉAIRE

DIVISION DE MARSEILLE

Marseille, le 25 avril 2014

CODEP – MRS – 2014 – 020055Affaire suivie par : Marie-Dominique BLASI
Téléphone : 04.91.83.63.31
Télécopie : 04.91.83.64.10
Courriel : marie-dominique.blasi@asn.fr**Monsieur JIMENEZ Jean-Pierre**
SARL AMS
Mas de la Garrigue Sud
1, rue Pierre Magnol
66000 RIVESALTES**RECEPISSE DE DECLARATION DE MANIPULATION ET D'ENTREPOSAGE DE
DETECTEURS DE FUMEE A CHAMBRE D'IONISATION (DFCI) DANS LE CADRE DE LA
MAINTENANCE DE SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE****Objet : Déclaration** reçue le **28/03/2014** de manipulation de DFCI dans le cadre

- d'une maintenance / installation / dépose et entreposage sur chantier de DFCI
- d'entreposage de DFCI dans l'établissement du déclarant

Numéro de dossier (référence à rappeler dans toute correspondance) : **C66 0029**

Monsieur,

J'accuse réception de la déclaration de manipulation et d'entreposage de détecteurs de fumée à chambre d'ionisation (DFCI) dans le cadre de la maintenance de systèmes de sécurité incendie.

Ce récépissé de déclaration est enregistré sous le numéro **CODEP-MRS-2014-020055**.

Toute modification concernant le déclarant ou le lieu d'entreposage des détecteurs ioniques et toute cessation d'activité doivent faire l'objet d'une nouvelle déclaration de votre part.

Les modalités d'enregistrement et de suivi des DFCI auprès de l'IRSN sont définies sur le site www.irsn.fr, à la rubrique « gestion des sources ».

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

L'adjoint au chef de la division de Marseille de
l'Autorité de sûreté nucléaire

Michel HARMAND

Copies : - Chrono
- IRSN/UES